

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes, tenue le 12 février 2018, à 16h30 à la salle 118.

Présence :

<input checked="" type="checkbox"/>	François Bourigault	<input checked="" type="checkbox"/>	Janie Lamoureux
<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Doth	<input type="checkbox"/>	Normand Yargeau
<input checked="" type="checkbox"/>	Patric Fontaine	<input type="checkbox"/>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Richard Galli	<input type="checkbox"/>	

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 27 novembre 2017 et suivi
4. État de la situation de la direction
 - 4.1 Clientèle
 - 4.2 Budget
 - 4.3 Ressources humaines
 - 4.4 Divers
5. Convention de gestion
6. Mesures dédiées et protégées versées aux établissements
7. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
8. Prochaines rencontres
9. Autres sujets
10. Levée de la séance

1- Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, la séance débute à 16h45

Résolution CE-1718-04

2- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour est adopté.

Adopté.

Résolution CE-1718-05

3- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 novembre 2017 et suivi

Il est résolu, sur proposition dûment appuyée, d'approuver les procès-verbaux des réunions ordinaires du 27 novembre, du 16 juin et du 20 mars 2017.

Approuvé.

4- État de la situation

4.1 Clientèle

Il est estimé que le nombre d'ETP en formation à distance sera en baisse soit de 90 à 92 ETP pour l'année scolaire 2017-2018. Ceci aura une incidence sur le budget.

4.2 Budget

La présentation du budget révisé est faite aux membres en soulignant quelques changements versus le budget initial présenté lors de la rencontre du 16 juin 2017. Avec ces ajustements, l'année scolaire 2017-2018 terminera avec un équilibre budgétaire.

4.3 Ressources humaines

- M. Guy Martel a obtenu le poste de remplacement de direction adjointe jusqu'au 30 juin 2018.
- Un poste de mathématiques a été aboli au Pavillon Jacques-Labrie et un départ pour une demi-année sabbatique a fait qu'un poste en français a été aboli au CFCP.
- Plusieurs congés de maladies sont prolongés et toujours remplacés par les personnes en place.

4.4 Divers

M. Galli indique que les négociations pour l'agrandissement du CFCP en vue de la fermeture du Pavillon Jacques-Labrie vont bon train et que d'ici la fin mars, elles devraient être terminées.

De plus, une demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Éducation a été faite pour l'aménagement intérieur et extérieur du CFCP. La réponse devrait venir entre le mois de mai et d'août 2018.

5- Convention de gestion

Ce point est remis à la prochaine rencontre

6- Mesures dédiées et protégées versées aux établissements

M. Galli explique que les allocations sont attribuées seulement aux secteurs des jeunes donc pour la formation des métiers semi-spécialisés. Ces allocations sont remises directement aux écoles au lieu de passer par les commissions scolaires. Le CFCP veut se concentrer sur la mesure 15162; Rehaussement et maintien des compétences en littératie. Ceci vise la clientèle 16-24 ans et des mesures ont déjà été entreprises avec quelques élèves visés pour augmenter leur fluidité en lecture.

Lorsque le CFCP recevra la copie officielle de la répartition des mesures, le document sera à nouveau présenté aux membres du conseil d'établissement.

7- Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le plan d'engagement vers la réussite a été établi par le Ministère de l'Éducation afin d'établir des objectifs scolaires à atteindre dans les prochaines années. En se basant sur le plan envoyé par le ministère, les établissements doivent émettre leur propre plan d'engagement soit un projet d'établissement. Un comité a été créé au CFCP afin d'élaborer ce projet. Un compte-rendu de la rencontre du comité sera fait et envoyé aux membres du Conseil d'établissement suite à la rencontre. De plus, les membres sont invités à celle-ci mercredi le 14 février à 10h30 au CFCP.

8- Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 19 mars 2018

9- OOPC

La consultation sur les orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements (OOPC) touche seulement le secteur des jeunes encore cette année. M. Galli n'a donc pas présenté la consultation au Conseil d'établissement pour cette raison.

Résolution CE-1718-06

10- Levée de la séance

Janie Lamoureux propose la levée de la séance.

Adopté.